

## **L'ASSOCIATION NATIONALE DES COLLÈGES DE CARRIÈRES**

Consultation prébudgétaire pour 2018

Mémoire présenté au Comité permanent des finances

De la Chambre des communes

**Le 4 août 2017**

## Sommaire

L'Association nationale des collèges de carrières (ANCC) est la voix nationale des collèges de carrières réglementés au Canada. Depuis deux siècles, les étudiants choisissent de fréquenter un collège de carrières réglementé pour acquérir les compétences dont ils ont besoin pour trouver un emploi. Les collèges de carrières réglementés sont tenus de se conformer à des règlements stricts et leurs programmes, chargés de cours, programmes d'études, etc. doivent être approuvés par le gouvernement.

Actuellement, à de rares exceptions, les étudiants étrangers fréquentant des collèges de carrières réglementés ne sont pas admissibles à un permis de travail postdiplôme, contrairement à leurs homologues du secteur public. Du fait de cette politique, un nombre réduit d'étudiants étrangers choisissent le Canada pour y mener leurs études, ce qui nuit considérablement à la productivité des petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du pays.

L'ANCC demande à ce que les étudiants qui fréquentent des collèges de carrières réglementés puissent obtenir des permis de travail postdiplôme.

## Introduction

L'Association nationale des collèges de carrières (ANCC) représente les collèges de carrières réglementés au Canada. Depuis deux siècles, nos collèges jouent un rôle clé dans le paysage de l'enseignement postsecondaire canadien. Aujourd'hui, plus de 175 000 étudiants choisissent chaque année de fréquenter l'un des nombreux collèges de carrières réglementés du Canada.

Le fonctionnement des collèges de carrières est soumis à des règlements provinciaux stricts. Les gouvernements des provinces en approuvent (dans la plupart des administrations) le lieu, les chargés de cours, les programmes d'études et les finances. Les programmes des collèges de carrières peuvent aussi être agréés puisque certains sont dispensés par le Barreau du Haut-Canada, l'association médicale canadienne, etc.

Les collèges sont des employeurs avec ou sans but lucratif qui procurent à 35 000 personnes les récompenses associées au fait de travailler dans l'enseignement : une carrière épanouissante consacrée à améliorer la vie des étudiants.

Les étudiants choisissent les programmes des collèges de carrières pour un certain nombre de raisons, parmi lesquelles :

- leur souplesse – les programmes sont condensés et plus courts, et bon nombre sont offerts les fins de semaine ou en soirée afin de tenir compte des horaires de travail ou de la famille;
- la taille plus petite des classes – grâce à laquelle chaque étudiant peut interagir directement avec le chargé de cours;
- une expérience pratique, concrète – l'expérience de travail ou la formation augmente les chances d'obtenir, plus rapidement, un travail;
- leur crédibilité – la supervision du gouvernement provincial permet de garantir des normes d'éducation de qualité.

## Programme de permis de travail postdiplôme

Actuellement, les étudiants étrangers qui sont inscrits dans des établissements publics peuvent obtenir un permis de travail postdiplôme, et ainsi rester au Canada et acquérir une expérience de travail. À l'heure actuelle, cette politique ne s'applique pas aux établissements privés. Il existe de très rares exceptions :

- la plupart des collèges de carrières du Québec y sont admissibles;
- les établissements d'enseignement postsecondaire privés conférant des grades universitaires y ont également droit.

Il y a quelques années, un projet pilote a été mené en Colombie-Britannique dans le cadre duquel les étudiants inscrits dans certains collèges de carrières pouvaient obtenir des permis de travail postdiplôme. Selon un rapport réalisé par Citoyenneté et Immigration Canada (devenue Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada), les résultats ont été positifs.

De par leur conception, la plupart des programmes offerts dans les collèges de carrières réglementés sont condensés et axés sur des études préparant à l'emploi, deux caractéristiques attrayantes pour des étudiants étrangers. Souvent, des programmes comparables ne sont pas disponibles dans des établissements publics.

Cette politique du gouvernement fédéral entrave la productivité d'employeurs de petites et moyennes entreprises, qui créent des emplois dans les collectivités partout au Canada.

Conséquence directe de cette politique gouvernementale, les étudiants étrangers choisissent des destinations différentes. Et cela nous fait rater des occasions : le manque à gagner provenant des étudiants étrangers qui décident d'aller ailleurs coûte des emplois et de la croissance économique.

Compte tenu du fait que :

- de nombreux étudiants étrangers souhaitent suivre des programmes dans des collèges de carrières réglementés au Canada;
- des emplois seront créés – à la fois directement (dans les collèges mêmes) et indirectement (pour d'autres services dont les étudiants auront besoin – besoins en logement, autres services, etc.);
- un rapport du gouvernement fédéral (de 2015) analysait que « l'ouverture du Programme de permis de travail postdiplôme aux collèges de carrières privés pourrait rendre les études au Canada plus attrayantes pour une fourchette plus large d'étudiants étrangers potentiels, et faciliter la transition à la résidence permanente des étudiants étrangers au Canada » [TRADUCTION];
- le milieu des affaires soutient également l'accès des collèges de carrières à ce programme comme le prouve l'adoption en 2016 d'une résolution en ce sens par la Chambre de commerce du Canada;
- ce changement de politique accroîtrait la productivité des petites entreprises aux quatre coins du pays.

***L'Association nationale des collèges de carrières demande à ce que les étudiants qui fréquentent des collèges de carrières réglementés puissent obtenir des permis de travail postdiplôme.***

## **À propos de l'ANCC**

Établie en 1896, l'ANCC est la plus ancienne association d'enseignement postsecondaire du Canada. Elle représente près de 500 collèges de carrières réglementés et est la voix nationale du secteur.

Nos membres se trouvent partout au pays; ils proposent des programmes dans des secteurs où la demande est élevée, notamment :

- les métiers spécialisés;
- les soins de santé;
- les technologies de l'information;
- les affaires;
- les médias, les techniques vidéo.